

Monsieur le Recteur,
Mesdames et messieurs les membres du CSA,

La déclaration suivante est faite au nom des organisations syndicales qui siègent au CSA, etc.

La démocratie ne saurait se résumer à une utilisation technocratique des dispositifs légaux, constitutionnels ou réglementaires. Les représentants des personnels, les syndicats, les **instances consultatives doivent pouvoir valablement travailler**, porter leurs analyses, et le cas échéant les désaccords et les propositions. Cela suppose que leur soient fournies les informations qu'ils demandent et dont ils ont besoin pour se prononcer valablement, à commencer par la préparation de rentrée 2023 :

- s'agissant de la préparation de la rentrée, le suivi exhaustif des emplois délégués, la liste des BMP, des postes neutralisés ou bloqués, des CSD, des IMP académique et de réseaux
- s'agissant du suivi du budget LOLF de l'académie dont le RAPA, et les éléments demandés pour le bilan des LDG carrières

Nous demandons en outre que les instances consultatives puissent procéder à un vote sur les sujets qu'elles examinent et dont elles débattent. C'est, par exemple, le cas pour tous les points à l'ordre du jour de ce CSA, qui pourtant ne sont pas indiqués « pour vote » dans l'ordre du jour. Cela se fait dans les autres académies. Rien n'interdit en effet un CSA de s'accorder sur un Règlement Intérieur mieux-disant que la réglementation qui définit le filet minimal.

Nous exprimons aussi ici notre désaccord profond avec la logique du **pacte enseignant**, une prétendue revalorisation destinée en réalité à imposer aux personnels des contreparties et une augmentation de la charge de travail. Cette politique salariale relève du mépris et elle est très loin du compte !

Là encore, c'est de façon unanime que nos organisations ont quitté les discussions. Nous exigeons une véritable revalorisation indiciaire, pour tous les personnels de l'éducation nationale, et une amélioration de leurs conditions de travail.

Lors du précédent CSA, nos organisations ont rappelé leur refus déterminé de la **réforme des retraites** et leur exigence de retrait du projet de loi. Depuis, la mobilisation n'a pas faibli. Dans l'éducation les grèves majoritaires et les actions se sont multipliées, la participation aux manifestations a été massive. La démonstration a été faite d'une part que l'opinion était défavorable dans une large majorité, d'autre part que le texte était minoritaire à l'Assemblée Nationale. La décision d'activer le 49.3 est par conséquent un déni de démocratie majeur. D'immenses protestations se sont immédiatement déroulées dans tout le pays.

Le résultat très serré du vote de la motion de censure transpartisane ne fait que conforter notre position.

Nos organisations syndicales, dans une unité toujours plus solide depuis le début du mouvement, appellent à la grève et à la manifestation demain. Il est encore temps pour le gouvernement de renoncer à ce projet, c'est aujourd'hui la seule issue.

Mesdames et messieurs les membres du CSA, si les représentants des personnels ont décidé de ne pas siéger aujourd'hui, c'est pour dire solennellement que sur l'ensemble des sujets, retraites, salaires, préparation de rentrée, la **démocratie sociale doit être respectée**.